

**Conseil de la Zone de secours Hainaut Centre**  
**Réunion du 23 novembre 2016**

---

**En présence de:**

HOYAUX Pascal, Président  
DAMEE Véronique, Bourgmestre  
DAYE Maxime, Bourgmestre  
DE SAINT MOULIN Marc, Bourgmestre, remplacé par FERAIN Marc  
DEVIN Laurent, Bourgmestre  
DEVOS Karl, Bourgmestre  
DRAUX Didier, Bourgmestre  
DI RUPO, Elio, Bourgmestre  
LEPINE Jean-Pierre, Bourgmestre  
LOISEAU Vincent, Bourgmestre  
MOUREAU Christian, Bourgmestre  
MOYART Ghislain, Bourgmestre  
OLIVIER Daniel, Bourgmestre  
SAINT-AMAND Olivier, Bourgmestre  
THIEBAUT Eric, Bourgmestre  
TOURNEUR Aurore, Bourgmestre, remplacée par ANTHOINE Albert

Le Conseil de Zone atteste que FERAIN Marc et ANTHOINE Albert interviennent dans le respect de l'article L1123-5, 2<sup>e</sup> alinéa du code de la démocratie locale et de la décentralisation.

MILHOMME Rudi, Commandant de zone a.i.  
DELVINQUIERE Eve, Secrétaire du Conseil  
FERRARI Jean-Pierre, Comptable Spécial

---

**Marchés publics - BE- Acquisition de radios UHF - Rapport d'approbation des conditions et du mode de passation**

**Le Conseil de Zone Hainaut-Centre,**

Vu la loi du 15 juin 2006 relative aux marchés publics et à certains marchés de travaux, de fournitures et de services et ses modifications ultérieures, et plus particulièrement l'article 24 ;

Vu la loi du 15 mai 2007 relative à la Sécurité civile, et plus particulièrement son article 85, al.1 ;

Vu la loi du 17 juin 2013 relative à la motivation, à l'information et aux voies de recours en matière de marchés publics et de certains marchés de travaux, de fournitures et de services ;

Vu l'arrêté royal du 15 juillet 2011 relatif à la passation des marchés publics dans les secteurs classiques et ses modifications ultérieures, et plus particulièrement l'article 100 ;

Vu l'arrêté royal du 14 janvier 2013 établissant les règles générales d'exécution des marchés publics et des concessions de travaux publics et ses modifications ultérieures, et plus particulièrement l'article 5, § 2 ;

Vu les annexes faisant partie intégrante de la présente délibération ;

Considérant le cahier spécial des charges N° BE/ZHC/2016/AG/VT/ZHC « Achat de radios UHF » établi par le Service des Marchés Publics de la Zone de secours Hainaut-Centre (annexe I) ;

Considérant le montant global estimé de ce marché s'élevant à 250.000 € HTVA ou 302.500 € TVAC. ;

Considérant que le montant du marché dépasse le seuil européen des € 209.000 HTVA, il est proposé de passer un marché européen par adjudication publique ouverte ;

Considérant que le crédit permettant cette dépense est inscrit au budget extraordinaire de l'exercice 2016, à l'article 351/744-51/-27 et sera financé par voie de subsides et d'emprunts ;

#### **DECIDE :**

**Article 1<sup>er</sup>** : d'arrêter les conditions du marché et d'approuver le choix de la procédure du marché précitée par adjudication publique ouverte comme mode de passation du présent marché ;

**Article 2** : d'approuver le cahier spécial des charges N° BE/ZHC/2016/AG/VT/ZHC « Achat de radios UHF » et le montant global estimé du marché, établis par le Service des Marchés Publics. Les conditions sont fixées comme prévues au cahier spécial des charges et par les règles générales d'exécution des marchés publics. Le montant global estimé s'élève à 250.000 € HTVA ou 302.500 € TVAC ;

**Article 3** : d'approuver l'engagement de la dépense inhérente à cette acquisition sur le crédit inscrit au budget extraordinaire de l'exercice 2016, à l'article 351/744-51/-27, financé par voie de subsides et d'emprunts ;

**Article 4** : de déléguer au Collège zonal l'engagement de la procédure et l'attribution du marché. Le Collège pourra apporter au contrat toute modification qu'il juge nécessaire en cours d'exécution, pour autant qu'il ne résulte pas de dépenses supplémentaires de plus de 10%.

#### **Par le Conseil :**

**La Secrétaire du Conseil,  
Eve DELVINQUIERE**

**Le Président du Conseil,  
Pascal HOYAUX**

#### **Pour expédition conforme :**

**La Secrétaire du Conseil,**  
  
**Eve DELVINQUIERE**

**Le Président du Conseil**  
  
**Pascal HOYAUX**